

TRIEZ VOS DECHETS !

Les Emballages sont à déposer dans les bacs ou sacs jaunes :



Emballages métalliques



Uniquement bouteilles et flacons en plastique



Briques alimentaires



Emballages en carton

Le verre et le papier sont à déposer dans les colonnes d'apport volontaire:



Bouteilles en verre



Pots et bocaux en verre



Tous les papiers se recyclent Nouvelles consignes !!!

Journaux
Magazines



Publicités
Prospectus



Enveloppes
Papiers



Catalogues
Annuaire



Courriers
Lettres



Livres
Cahiers



Les cartons sont à déposer à la déchetterie de Parsac ou aux bennes spécifiques situées à Gouzon et Jarnages.

Ils doivent être vidés et pliés !!!



Les bidons de pétroles sont à déposer en déchetterie
Ils ne peuvent pas se collecter avec les Emballages